

**A-TEAM PDR**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros  
Siège social : 41 Rue Delizy – 93500 PANTIN  
853152619 RCS BOBIGNY  
(la « Société »)

---

**PROCÈS-VERBAL  
DES DÉCISIONS DU Gérant  
DU 13/03/2025**

---

**LE SOUSSIGNÉ,**

**Andrio Henrique RODRIGUES**, Gérant de la Société,

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :**

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoir pour les formalités.

**PREMIERE DECISION**

(Transfert du siège social)

Conformément à l'article 4 des statuts, le Gérant décide de transférer le siège social de la Société du 41 Rue Delizy – 93500 PANTIN au 59, rue de Ponthieu, Bureau 326, 75008 Paris, avec effet ce jour.

**DEUXIEME DECISION**

(Modification corrélative de l'article 4 des statuts)

En conséquence de la décision ci-dessus et conformément à l'article 4 des statuts, le Gérant modifie comme suit l'article 4 des statuts de la Société :

**« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL**

Le siège social de la Société est fixé : **59, rue de Ponthieu, Bureau 326, 75008 Paris. »**

Le reste de l'article demeure inchangé.

### **TROISIEME DECISION**

(Pouvoir pour formalités)

Le Gérant confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès- verbal des présentes pour effectuer tous dépôts et formalités partout où besoin sera.

Le Gérant

*Andrio Henrique RODRIGUES*

✓ Certified by  yousign